



FICHES TECHNIQUES

Pays d'art et d'histoire – Haut Languedoc et Vignobles

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Depuis 2016, le Pays d'art et d'histoire s'engage aux côtés de la Région Occitanie pour mener l'inventaire de ses patrimoines. Cette opération, qui s'appuie sur une méthodologie nationale, a pour objectifs de mieux identifier le patrimoine local et de contribuer à sa connaissance, à sa gestion et à sa valorisation.

Qu'est-ce que l'Inventaire ?

L'Inventaire est défini par l'article 15 de la loi de décentralisation du 13 août 2004 :

« L'Inventaire général du patrimoine culturel recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique. »

(art. 95 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004)

Il s'agit d'une entreprise documentaire fondée sur une recherche de terrain qui observe, analyse et décrit les œuvres « in situ » en s'appuyant sur les sources d'archives et la bibliographie disponible. Cette enquête n'entraîne aucune contrainte juridique ou réglementaire. Les résultats des opérations sont mis en forme selon des normes qui les rendent comparables, consultables et utilisables par tous.



Le saviez-vous ?

La loi L121-2 du code de l'urbanisme précise que les données de l'Inventaire doivent être accessibles à tous ; elles sont rendues publiques dans le cadre du porter à connaissance de l'État.

Une méthodologie nationale au service du patrimoine local

L'inventaire général est conduit selon des méthodes élaborées à l'échelle nationale, définies dans des publications éditées par le ministère de la Culture. Les informations sont saisies sur trois bases de données nationales régulièrement enrichies, consultables sur le site <https://www.pop.culture.gouv.fr/> :



Mérimée, dédiée à l'architecture (plus de 170 000 œuvres)



Palissy, dédiée au mobilier (plus de 200 000 œuvres)



Mémoire, dédiée aux illustrations (plus de 2 millions de clichés et documents graphiques)

Chaque base de données compte entre 90 et 130 champs répartis en plusieurs catégories comme l'historique, la description, la localisation...



Le saviez-vous ?

L'Inventaire a été créé en 1964 à l'initiative d'André Malraux et André Chastel, avec pour ambition d'enrichir la connaissance du patrimoine à l'échelle du territoire national « de la cathédrale à la petite cuillère ». Il concerne le patrimoine privé comme le patrimoine public, l'architecture comme le mobilier, les grands monuments comme le petit patrimoine.



